

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars le Conseil Municipal de la Commune de BRUX légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. TEXIER Frédéric, Maire de Brux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Mmes GAUCHON Clarisse, LACOSTE Murielle, PINTUREAU Stéphanie, REUSSE BOUCHER Nathalie, Mrs CHESNEL Bernard, DEBENEST Maxime, GROLLIER Louis-Marie, MORILLON Christian, ROUSSEAU Bernard, et WACHSMUTH Fabien

Absents : LUQUIAU Laurent, SAINT-GEORGES Myriam, RAGOT Sylvain, DOUCET Raymond

Pouvoirs :

Date de la convocation : 1^{er} mars 2024

Secrétaire de séance : CHESNEL Bernard

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2024, à l'unanimité.

DELIBERATIONS

009-2024 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2024 ORANGE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une redevance d'occupation du Domaine Public (RODP) peut être demandée à ORANGE.

Le patrimoine total 2023 occupant le domaine public et permettant le calcul de la redevance 2024 se décompose ainsi :

Artère aérienne	17,845 kms à 40 € du km	1 148.50 €
Artère souterraine	22,874 kms à 30 € du km	1 104.13 €
M2 d'emprise au sol	1 m2 à 20 € du m2	32.18 €

Indice 2024 1.60900

Le montant total de la RODP pour 2024 est de 2284.81 €.

Le conseil accepte à l'unanimité.

010-2024- DEMANDE DE SUBVENTION ACTIV 4 – DOSSIER RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT MARTIN DE BRUX

L'Adjoint au Maire informe le conseil que dans le cadre des subventions ACTIV allouées par le Département, l'ACTIV 4 peut être sollicitée en 2024 pour la partie Etudes avant-projet définitif de la Restauration de l'Eglise Saint Martin de Brux.

DEPENSES HT		RECETTES	
Avant-projet définitif, demande d'autorisation de travaux sur immeuble classé : 8795 € HT Etude de projet : 6550 € Consultation des entreprises assistance marchés de travaux 10 995 € HT		DRAC 40 %	10 536 €
		ACTIV 4 25 %	6585 €
		REGION 15 %	3951 €
		AUTOFINANCEMENT 20%	5268 €
TOTAL HT	26 340 €	TOTAL HT	26 340 €

011-2024- ENGAGEMENT DES ETUDES AVANT-PROJET DEFINIT DE LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT MARTIN DE BRUX

Suite à la délibération 004/2024, donnant attribution de la maîtrise d'œuvre à Arc & Sites, le Conseil municipal souhaite commencer les études avant-projet définitif, pour rappel ci-dessous détail du projet global :

Projet de restauration de l'Eglise Saint Martin de Brux, pour un coût global de **849 930 € HT, 1 045 080,00 € TTC**.
 Ce projet de restauration se fera sur plusieurs années et sur plusieurs tranches :

- Tranche ferme – clocher – revers pave périphérique : **255 192 € TTC**
- Tranche optionnelle 01 – chevet : **196 368 € TTC**
- Tranche optionnelle 02 – couverture de la NEF : **331 224 € TTC**
- Tranche optionnelle 03 – façades, sacristie, intérieurs nef et chœur : **237 132 € TTC**

ARC & SITES, propose une prestation de maîtrise d'œuvre pour ce projet de restauration.
 Le devis est estimé à **81 578,82 € HT, 97 894,59 € TTC**.

Etudes Phase avant-projet :

A1, A2 et A3 = **26 340 € HT**

Phase chantier :

Tranche ferme, tranche optionnelle 1, tranche optionnelle 2 et tranche optionnelle 3 = **55 238,82€ HT**

PLAN DE FINANCEMENT DE LA PHASE PROJET

DEPENSES HT		RECETTES	
Avant-projet définitif, demande d'autorisation de travaux sur immeuble classé : 8795 € HT Etude de projet : 6550 € Consultation des entreprises assistance marchés de travaux 10 995 € HT		DRAC 40 %	10 536 €
		ACTIV 4 25 %	6585 €
		REGION 15 %	3951 €
		AUTOFINANCEMENT 20%	5268 €
TOTAL HT	26 340 €	TOTAL HT	26 340 €

INFORMATIONS DIVERSES

- A.P.E. Changement de bureau

Suite à un désaccord entre l'A.P.E. et l'équipe enseignante concernant l'organisation du spectacle et de la kermesse pour la fin d'année scolaire, le Président et la Vice-Présidente : DORET Pierre et GIRAUDON Alexandra, ont souhaités démissionner.

Une assemblée générale a été organisé le mardi 5 mars 2024, afin de présenter les démissions, et de voir comment l'organisation de l'A.P.E. serait gérée par la suite.

L'envie première était de mettre l'A.P.E. en sommeil jusqu'au mois de septembre et de faire un point à la rentrée 2024/2025.

Cependant des parents d'élèves ont souhaité reprendre les places de Président, Vice-Président et de secrétaire qui étaient vacantes :

Présidente : BRUNET Delphine

Vice-Présidente : ROELENS Ludivine

Secrétaire : SUSMOZAS CHINCHILLA Noelia

L'A.P.E. ne sera donc pas en sommeil, une nouvelle réunion est prévue le mardi 12 mars 2024, afin de mettre en place l'organisation pour les diverses manifestations à venir.

- Dates de évènements à venir

- 19 mars : Cérémonie pour rendre hommage aux anciens d'Algérie
 - 2 juin : Marche repas organisée par le Comité des Fêtes
 - 14 juin : spectacle de l'école, après-midi
 - 22 juin : Fête de la musique toute la journée (Musée), puis en soirée Feu de la Saint-Jean (Comité des Fêtes)
- Lieu : ateliers municipaux*
- Cérémonie du 14 juillet 2024

QUESTIONS DIVERSES

Fin de séance 21h30

Le Maire,

Frédéric TEXIER

La secrétaire de séance,

Bernard CHESNEL